

**MAIRIE DE LUDESSE**

1, place Robert-Tacheix  
63320 LUDESSE

**N° INSEE 63199**

**DELIBERATION N° 2024/02/04**

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal du 09 AVRIL 2024**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	10	01	00	00	10	10	00	00

Date de convocation : 29 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, à 19h30, le Conseil Municipal de LUDESSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ALIZERT Nicolas, Maire.

**Présents** : ALIZERT Nicolas, ARNAUD Aurélie, BENDAIJOU DURIN Justine, CHABAUD Delphine, DESCAMPS Stéphane, GIET Christopher, LAURENT Romain, RABY Michel, VIDAL Elisabeth.

**Absents ayant donné pouvoir** : JAMOT Virginie donne pouvoir à VIDAL Elisabeth.

**Absents excusés** :

**Secrétaire de séance** : Mme CHABAUD Delphine.

**Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 – BUDGET COMMUNE**

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 87 337.94 €  
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 151 266.70 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : + 65 060.16 €  
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : + 66 387.22 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :  
En dépenses pour un montant de : 256 623.00 €  
En recettes pour un montant de : 118 801.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 217 653.92 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, Ludesse, le 11 avril 2024

Le Maire, Nicolas ALIZERT.

Transmis au Représentant de l'Etat le :

Publié le :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.